

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR



DATE : 11 janvier 2010
HEURE : 20 h 00
LIEU : Salle du conseil de l'hôtel de ville

1. Ouverture de séance
2. Vérification de l'ordre du jour
3. Questions de l'auditoire
 - 3.1.
 - 3.2.
 - 3.3.
4. Correspondances
 - 4.1.
 - 4.2.
 - 4.3.

5. **GREFFE**

- 5.1. Acceptation du procès-verbal de la séance d'information et de consultation publique tenue le 14 décembre 2009 à 19h45
- 5.2. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 décembre 2009 à 20h00
- 5.3. Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire pour l'adoption du budget tenue le 16 décembre 2009 à 18h30
- 5.4. Acceptation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 16 décembre 2009 à 19h30
- 5.5. Dépôt des procès-verbaux de correction
- 5.6. Affaire découlant des procès-verbaux
- 5.7.
- 5.8.
- 5.9.
- 5.10.

6. **FINANCES ET ADMINISTRATION**

- 6.1. Renouvellement du contrat de soutien technique et de mises à jour des logiciels de plaintes, requêtes et suivis de dossiers spéciaux avec le *Groupe Altus Itée* pour l'année 2010
- 6.2.
- 6.3.

7. **URBANISME**

- 7.1. Résolution acceptant ou refusant les demandes de dérogations mineures suivantes, soit :
 - 7.1.1. Propriété sise au 1111 rue Notre-Dame Nord
Lot : 3 253 279 du Cadastre du Québec
Dérogation : Permettre le remplacement d'un bâtiment principal existant dont la marge de recul avant sera de 7,75 mètres au lieu d'un minimum de 9,0 mètres, tel qu'exigé à l'intérieur du règlement de zonage numéro 1391-2007

- 7.1.2. Propriété sise au 254-256 avenue de la Falaise
Lot : 3 252 761 du Cadastre du Québec
Dérogation : Reconnaître, pour un bâtiment existant depuis 1974, la marge de recul avant à 5,84 mètres de la ligne de rue au lieu d'un minimum de 6,0 mètres, tel qu'exigé à l'intérieur de la zone 130 du règlement de zonage numéro 1391-2007
- 7.1.3. Propriété sise au 429 avenue de Vénus
Lot : 3 253 653 du Cadastre du Québec
Dérogation : Permettre de convertir l'abri d'auto existant en garage dont la marge latérale sera de 1,06 mètre au lieu d'un minimum de 2,0 mètres, tel qu'exigé à l'article 23.3.2b) du règlement de zonage numéro 1391-2007
- 7.1.4. Propriétés (8 emplacements) sises en façade de l'avenue de la Seigneurie et du boulevard Lamontagne
Lots : 4 136 305 et 4 136 310, 4 136 306 et 4 136 311, 4 136 307 et 4 136 312, 4 136 404 Ptie (4 emplacements) et 3 254 508 Ptie (1 emplacement) du Cadastre du Québec
Dérogations : Permettre, conformément aux plans de l'arpenteur-géomètre Michel Bolduc, dossiers 23958 et 23958B datés respectivement du 26 mars 2008 et 16 novembre 2009, que la profondeur de certains emplacements bornant l'avenue de la Seigneurie et le boulevard Lamontagne soit inférieure à la norme de 45,0 mètres, telle qu'exigée à l'article 4.2.3 du règlement sur les lotissements numéro 1392-2007
- 7.1.5. Propriété sise au 227 rue Notre-Dame Sud
Lots projetés : 4 527 911 et 4 527 912 du Cadastre du Québec
Dérogations : Permettre, conformément au plan de l'arpenteur-géomètre François Lehouillier, minute 1743, en date du 23 novembre 2009, que la profondeur des lots 4 527 911 et 4 527 912 projetés soit inférieure à la norme de 45,0 mètres et permettre que le frontage et la superficie du lot 4 527 912 projeté soit respectivement de 15,53 mètres et de 488,7 mètres carrés au lieu d'un minimum de 18,0 mètres et de 540 mètres carrés, tels qu'exigés au règlement sur les lotissements numéro 1392-2007

7.2.

7.3.

7.4.

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1. Programme hiver 2010, embauche de personnel
- 8.2.
- 8.3.

9. INGÉNIERIE

- 9.1.
- 9.2.
- 9.3.

10. TRAVAUX PUBLICS

- 10.1. Embauche d'un salarié temporaire
- 10.2. Autorisation d'aller en appel d'offres pour l'acquisition d'un camion 10 roues avec équipements
- 10.3.

11. POLICE

- 11.1. Poste de police / achat de mobilier de bureau et d'appareils électroménagers
- 11.2. Ratification de l'embauche d'un brigadier scolaire remplaçant
- 11.3. Autorisation d'aller en appel d'offres pour l'acquisition d'un véhicule auto-patrouille de type police pack avec équipements
- 11.4.
- 11.5.

12. SÉCURITÉ INCENDIE

- 12.1. Embauche d'un pompier à temps partiel réserviste
- 12.2.
- 12.3.

13. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 13.1. Aide financière
 - 13.1.1. Tournoi Pee-Wee Lions Vachon, édition 2010
 - 13.1.2. Tournoi Midget Bolduc de Sainte-Marie, édition 2010
 - 13.1.3. Les Danseurs de Sainte-Marie inc.
 - 13.1.4. Festival Gigue en Fête, édition 2010
 - 13.1.5. Maison de la Famille Nouvelle Beauce
 - 13.1.6. Messiah 2000 (Messe des artistes en Beauce)
 - 13.1.7. Festival d'orgue de Sainte-Marie, édition 2010
 - 13.2. Signatures du protocole d'entente avec la *Société de l'arbre mariveraine (SAMAR)* pour l'année 2010
 - 13.3. Signatures du protocole d'entente avec la *Corporation de développement touristique de Sainte-Marie inc.* pour l'année 2010
 - 13.4.
 - 13.5.
 - 13.6.
 - 13.7.
 - 13.8.
 - 13.9.
 - 13.10.
14. Questions de l'auditoire
15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Me Hélène Gagné, OMA
Greffière.

/CF